

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA SIXIÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS « ATELIER DE L'INNOVATION » EST OUVERTE

La Communauté Pays Basque organise la sixième édition de l'Appel à projets « Atelier de l'Innovation », en partenariat avec Estia Entreprendre. À la clé : une dotation globale de 90 000 euros destinée aux entreprises du Pays Basque porteuses d'un projet innovant, un accompagnement personnalisé par l'Estia et une belle visibilité. Les entreprises peuvent candidater jusqu'au 24 septembre à minuit.

En 2018, la Communauté Pays Basque poursuit son soutien aux entreprises innovantes au travers notamment de son Appel à projets Atelier de l'innovation. Pour la 6<sup>e</sup> édition, l'appel à projets mené en partenariat avec Estia Entreprendre s'adresse aux entreprises du territoire de la Communauté Pays Basque.

En 2017, 16 entreprises avaient candidaté. Trois d'entre elles : Vracoop, Njuko et Wave Bumper s'étaient partagées la dotation de 60 000 euros.

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, c'est une dotation globale de 90 000 euros qui récompensera au maximum trois entreprises de moins de 20 salariés développant un produit (bien ou service) innovant. Ces entreprises devront compter leur centre de décision sur le territoire de la Communauté Pays Basque. Tous les domaines d'activités seront éligibles à l'exception de la filière agriculture/agroalimentaire/pêche pour laquelle des dispositifs dédiés seront proposés.



#### L'Atelier de l'Innovation, mode d'emploi

Les entreprises peuvent candidater du 23 juillet au 24 septembre 2018. Les dossiers déposés répondant à l'ensemble des critères de participation seront analysés par un comité sur la base d'indicateurs définis au règlement de l'Appel à projets, à savoir :

- le degré d'innovation du projet présenté,
- le degré de réponse à une demande du marché,
- la capacité à commercialiser et potentiellement à exporter le projet présenté,
- l'impact potentiel du produit innovant sur le développement du territoire local (emplois, image, etc.),
- le caractère durable du projet,
- les moyens mis en œuvre pour la R&D (partenariats avec des laboratoires ou centres de ressources technologiques, accueil de stagiaires de niveau Master ou de doctorants CIFRE, politique de Propriété Intellectuelle développée, etc...)

Cette année, les entreprises lauréates bénéficieront :

- d'une subvention de la Communauté Pays Basque exclusivement destinée à financer le projet présenté,
- d'un accompagnement personnalisé adapté à leur projet et réalisé par l'Estia sur 12 mois maximum.

Les candidatures peuvent être présentées jusqu'au 24 septembre 2018 à minuit. Les modalités de réponse à l'appel à projets sont disponibles sur le site Internet : <https://bit.ly/2zZZ7Tx>

#### Contact presse

Direction de la communication de  
la Communauté d'agglomération Pays Basque

[www.communaute-paysbasque.fr](http://www.communaute-paysbasque.fr)

05 59 44 74 58